MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0756 6409

Avertissements agricoles

(R)

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74

29 22 56 35

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN Nº 118 du 29 JUILLET 1985 - RECTIFICATIF

A T T E N T I O N : Une erreur s'est produite dans notre Bulletin nº 118 du 29 juillet.

C H O U X

Il fallait lire :

Avant plantation, protégez vos jeunes plants contre le ver de la mouche du chou. Trempez les racines 10 minutes dans une solution renfermant l'une des spécialités suivantes, pour 100 litres d'eau (et non pour 10 litres comme il a été indiqué) :

- Birlane CE 40 : 0,5 litre
- Phytosol 50 : 0,2 litre

Nous profitons de ce rectificatif pour vous rappeler que ces insecticides présentent une toxicité élevée et doivent être employés avec beaucoup de précautions. La manipulation des plants ainsi traités nécessite le port de gants en caoutchouc.

31 juillet 1985

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 125 F

C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.